Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le



ID: 043-264304304-20241218-CDE_24_1812_00-DE

COMITE DE GESTION



Séance du 18 décembre 2024 à 18h

ORDRE DU JOUR

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 02/04/2024
- 3. Tarifs cantine 2025

QUESTIONS DIVERSES

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 043-264304304-20241218-CDE_24_1812_01-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mercredi 18 Décembre 2024

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 11-12-24

L'an deux mil vingt-quatre les dix-huit décembre à dix-huit heures, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

Etaient présents: Gilles DELABRE - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » - Véronique BELIN — Juliette BLOT « Co-présidente APEEM » Véronique ROCHE - Frédéric SEJOURNEE - » Sandrine LAIGRE-Bernadette VACHERON

Était représentée : -

Etaient excusés : - Vanessa CUBIZOLLES- Julie HAON « Co-présidente APEEM » Karine CORTIAL « Co-présidente APEER

<u>Invités présents</u>: (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

01/ Désignation d'un secrétaire de séance

Nomenclature	5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
Rapporteur	Véronique BELIN

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés désignent Madame Sandrine LAIGRE en qualité de secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le



ID: 043-264304304-20241218-CDE_24_1812_01-DE

Comité de gestion de la caisse des écoles 18-12-24

	600103 10-12-24	
Nombre de C	5	
Nombre de C	0	
Nombre de su	5	
	ABSTENTIONS	-
/OTE	CONTRE	-
	POUR	5

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Président du comité de gestion de la Caisse des écoles.

Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 043-264304304-20241218-CDE_24_1812_02-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mercredi 18 Décembre 2024

Membres en exercice : 08

Date de convocation : 11-12-24

L'an deux mil vingt-quatre les dix-huit décembre à dix-huit heures, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

<u>Etaient présents</u>: Gilles DELABRE - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » -Véronique BELIN – Juliette BLOT « Co-présidente APEEM » Véronique ROCHE - Frédéric SEJOURNEE - » Sandrine LAIGRE-Bernadette VACHERON

Était représentée : -

<u>Etaient excusés</u>: - Vanessa CUBIZOLLES- Julie HAON « Co-présidente APEEM » Karine CORTIAL « Co-présidente APEER.

<u>Invités présents</u>: (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON - Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

02/Adaptian de	nuncia verbal de Comité d	la Castian de la séance du 02 avril 202	А
UZ/AGOPTION GU	proces-verbai de comite d	le Gestion de la séance du 02 avril 202	4

Nomenclature 5- Ins		5- Institutions et Vie Politique / 5-2 Fonctionnement des assemblées
	Rapporteur	Véronique BELIN

Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements et le décret n°2021-1311 du même jour pris pour son application.

Vu l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales prévoyant que :

- le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante et doit signé par le maire et le ou les secrétaires.
- Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

Vu le principe du parallélisme des formes ;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés approuvent le procès-verbal de la séance du 02 avril 2024 qui est annexée à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le



ID: 043-264304304-20241218-CDE_24_1812_02-DE

Comité de gestion de la caisse des écoles 18-12-24

	ecoles 10-12-24	
Nombre de C	onseillers présents	5
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de su	ffrages exprimés	5
	ABSTENTIONS	-
VOTE	CONTRE	-
	POUR	5

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Président du comité de gestion de la Caisse des écoles.

Sandrine LAIGRE

La secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 19/12/2024 Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID: 043-264304304-20241218-CDE 24 1812 03-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

Mercredi 18 Décembre 2024

Membres en exercice : 08
Date de convocation : 11-12-24

L'an deux mil vingt-quatre les dix-huit décembre à dix-huit heures, le Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Gilles DELABRE.

<u>Etaient présents</u>: Gilles DELABRE - Cyril THOMAS « Inspecteur de l'Education Nationale » - Rémy VIDAL « délégué du Préfet » - Véronique BELIN — Juliette BLOT « Co-présidente APEEM » Véronique ROCHE - Frédéric SEJOURNEE - » Sandrine LAIGRE-Bernadette VACHERON

Était représentée : -

<u>Etaient excusés</u>: - Vanessa CUBIZOLLES- Julie HAON « Co-présidente APEEM » Karine CORTIAL « Co-présidente APEER.

Invités présents: (avec voix consultative) Sandrine LAIGRE - Bernadette VACHERON- Sophie GARNIER - Véronique ROCHE « directrice de l'école la République » -Frédéric SEJOURNEE « Directeur de l'école La Mouteyre ».

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Les Membres du Comité de Gestion présents formant la majorité des membres en exercice, Monsieur le Président, Gilles DELABRE, Maire, déclare la séance ouverte.

03/ Tarifs Cantine 2025
osy faitis callule 2025

Nomenclature	Finances Locales / 7.1 Tarifs des Services Publics
Rapporteur	Véronique BELIN

Vu la délibération N° 19 du Conseil municipal en date du 28/11/2023 approuvant l'adhésion à la nouvelle entente intercommunale Cuisine en Velay, et validant la nouvelle grille tarifaire de l'entente intercommunale à partir du 1^{er} janvier 2024.

Vu la délibération N° 03 du Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles en date du 06/12/2023, approuvant l'adhésion de la Caisse des Ecoles à l'entente intercommunale Cuisine en Velay et validant les tarifs d'achat des repas comme suit à partir du 1^{er} janvier 2024 :

Enfant élémentaire : 5.64€ HT soit 5.95€TTC Enfant maternelle : 4.79€ HT soit 5.05€ TTC

Vu La délibération 4 du 06 décembre 2023 qui avait fixé les tarifs 2024 appliqués du 01/01/2024 au 31/12/2024:

-Enfants de Brives : 3.70€

-Enfants de Brives Tarif réduit : 3.05€

-Enfants extérieurs dont un parent travaille sur Brives : 4.70€

-Enfants extérieurs : 5.95€

-Adultes : **7.05€**

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le



ID: 043-264304304-20241218-CDE_24_1812_03-DE

Eu égard à l'augmentation des dépenses autres que celles du coût d'achat de repas, qui n'étaient pas répercutées jusqu'à présent et notamment des coûts de personnel et des énergies ;

Les Membres du Comité de Gestion de la caisse des écoles, à l'unanimité des suffrages exprimés appliquent à compter du 1^{er} janvier 2025 pour l'année civile 2025:

- une augmentation de 10 centimes d'euros des tarifs.
- -et donc de valider les tarifs ci-dessous à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31/12/2025 :

-Enfants de Brives : 3.80€

-Enfants de Brives Tarif réduit : 3.15€

-Enfants extérieurs dont un parent travaille sur Brives : 4.80 ϵ

-Enfants extérieurs : 6.05€

-Adultes : **7.15€**

** Le Puy-en-Velay Applications convention réciproque et St Germain Laprade pour le quartier des Bories.

Comité de gestion de la caisse des écoles 18-12-24

Nombre de Co	5	
Nombre de Conseillers représentés		0
Nombre de su	5	
	ABSTENTIONS	-
VOTE	CONTRE	-
	POUR	5

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Les signatures figurent au registre

Gilles DELABRE

Sandrine LAIGRE

Président du comité de gestion de la Caisse des écoles.

La secrétaire de séance

CAISSE DES ECOLES de Brives-Charensac

Séance du 18-12-2024

Feuillet de clôture

Numéros d'ordre des délibérations :

- 1. Désignation du secrétaire de séance
- 2. Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 02/04/2024
- 3. Tarifs cantine 2025

Liste des membres présents :

Etaient présents : Gilles DELABRE - Cyril THOMAS- Rémy VIDAL « délégué du Préfet » Véronique BELIN - Juliette BLOT « Co-présidente APEEM - Véronique ROCHE- Frédéric SEJOURNEE- Sandrine LAIGRE-Bernadette VACHERON-

Etaient excusés : Vanessa CUBIZOLLES » Julie HAON « Co-présidente APEEM » - Karine CORTIAL « Co-présidente APEER ».

Invités présents : (avec voix consultative) » Sophie GARNIER -

Secrétaire de Séance : Sandrine LAIGRE

Le Maire

La Secrétaire de Séance

Gilles DELABRE

Sandrine LAIGRE

Envoyé en préfecture le 19/12/2024 Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID: 043-264304304-20241218-CDE_24_1812_00-DE

COMITE DE GESTION DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 18 Décembre 2024 ↓ FICHE DE PRESENCE ↓

VOIX DELIBERATIVES:

Président:

Monsieur Gilles DELABRE

Maire de BRIVES CHARENSAC

Membres:

Education Nationale

Monsieur Cyril THOMAS

Inspecteur de l'Education Nationale

Le Puy II / AIS B.P. 339 43012 LE PUY EN VELAY

Délégué du Préfet

Monsieur Rémy VIDAL

10 rue de la République

43700 BRIVES CHARENSAC

Délégués du Conseil Municipal Monsieur Véronique BELIN

2 bis rue de la République 43700 BRIVES CHARENSAC

Madame Vanessa CUBIZOLLES

3 Route de Lyon

43700 BRIVES CHARENSAC

Sociétaires

APE

Le représentant de l'Association des

Parents d'Elèves

APE

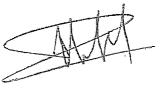
Le représentant de l'Association des

Parents d'Elèves

APE

Le représentant de l'Association des

Parents d'Elèves





VOIX CONSULTATIVES:

ÞÞ

Madame Véronique ROCHE

Directrice

Ecole Elémentaire de La République

Rolle

Monsieur Frédéric SEJOURNEE

Directeur

Ecole Maternelle de La Mouteyre

Membres de la Commission « ENFANCE ET JEUNESSE »

Madame Vanessa CUBIZOLLES

Madame Aurélie VEDRUNE

Monsieur Philippe HUGON

Madame Sandrine LAIGRE

Ø16

Madame Bernadette DESESTRES

Madame Bernadette VACHERON

N #

Madame Sandrine GIRARD-MONEYRON

Monsieur Serge JAVON

et,

ASSOCIATION	TITRE	PRESIDENT	ADRESSE	СР	VILLE
A.P.E.E.R.	Madame	Karine CORTIAL	4 rue des bastides	43260	ST PIERRE EYNAC
A.P.E.E.M.	Madame Madame	Juliette BLOT Julie HAON	l4 rue du Garay l rue des écoles Fay la Triouleyre	43700 43700	BRIVES CHARENSAC SAINT GERMAIN LAPRADE

CAISSE DES ECOLES de Brives-Charensac

Séance du 18-12-2024

Liste des délibérations examinées en séance

(art. L 2121-25 CGCT)

Numéro d'ordre des délibérations	Objet	Décision du Conseil Municipal
01	Désignation du secrétaire de séance	Approuvée
02	Adoption du compte-rendu de la séance du Comité de gestion du 02/04/2024	Approuvée
03	Tarifs cantine 2025	Approuvée

Le Maire

La Secrétaire de Séance

Gilles DELABRE

Sandrine LAIGRE

Affichage en Mairie & publication électronique sur le site https://www.brives-charensac.fr/ Le 19-12-2024